

La Province se mue en véritable partenaire des communes

POLITIQUE Peu à peu, l'institution se tourne vers la supracommunalité

► En Hainaut, on estime que l'avenir des Provinces se situe dans l'aide aux pouvoirs locaux.

► Un budget d'un million d'euros a été dégagé pour des projets portés par plusieurs communes.

Les lasagnes institutionnelles, les citoyens n'en veulent plus ! Et dans un contexte où les structures provinciales sont régulièrement remises en cause, la Province de Hainaut a entamé il y a déjà quelque temps, une réflexion sur son avenir et son rôle. L'institution provinciale ne doit plus être un énième niveau de pouvoir, concurrent ou doublon des autres mais bien un partenaire notamment des communes qui ont de plus en plus de mal à faire face à toutes les problématiques. Ainsi, la Province de Hainaut a inscrit l'aide aux pouvoirs locaux et la mutualisation des ressources dans ses priorités. Cette démarche de supracommunalité

a été intégrée dans le plan Stratégique et Opérationnel « Adhésion » du Hainaut.

Dans cet esprit, la Province de Hainaut a été la première à mettre en œuvre sa participation de 10 % du Fonds des Provinces au financement des zones de secours (6,3 millions/an) et elle consacre les 10 % restants à sa politique de supracommunalité. Grâce aux fruits d'une importante phase de modernisation et de rigueur budgétaire, le Hainaut a pu cette année dégager 1 million d'euros supplémentaire (0,75 centime par habitant) pour soutenir des projets nouveaux proposés par au moins deux communes ou un territoire. Une manière de s'inscrire dans les dynamiques locales en apportant des moyens mais également son expertise dans les domaines de l'éducation-formation, de l'action sociale, de la culture et du tourisme ou encore de l'éco-développement.

Pour suivre les opérations au plus près, le Collège provincial a mis en place un calendrier et une méthodologie de travail

concrète. En mars dernier, des rencontres ont été tenues avec les bourgmestres des trois territoires du Hainaut, à savoir la Wallonie picarde, Cœur de Hainaut, Centre d'énergie et Charleroi Sud Hainaut, permettant à chacun de déposer un projet territorial unique, attractif et spécifique en concertation avec l'ensemble des communes. Le 1^{er} mai, l'appel à projets s'est clôturé. Le Conseil provincial statuera dans les prochaines semaines et procédera au versement des subsides 2017 (à raison de 100 %) aux opérateurs des projets.

« **Chacune des 69 communes participe à au moins un projet** »

SERGE HUSTACHE, DÉPUTÉ PROVINCIAL

« Au total, ce ne sont pas moins de 12 projets qui ont été déposés, explique le président du collège provincial Serge Hustache. Un premier constat intéressant : chacune des 69 communes hainuyères s'est engagée pour deux ans dans au moins un des 12 projets de territoire. Cet

appel à projets a amené les communes à se concerter, à dialoguer entre elles, à choisir un opérateur commun, à déposer un projet

commun. Certaines communes ont assumé un leadership, d'autres ont laissé l'impulsion ou la coordination se dérouler au sein de structures supralocales comme des intercommunales, des organes de concertation supralocaux. Une première expérience réussie d'articulation des différents niveaux de pouvoir de notre province. Le premier bilan de cette opération est largement positif. La Province de Hainaut, avec, et cela mérite d'être souli-

gné, le soutien de l'ensemble des familles politiques (PS-MR-CDH-Ecolo) qui composent l'hémicycle, a su démontrer sa capacité à impulser une démarche nouvelle, innovante, répondant concrètement aux attentes des communes. »

Le président estime même que ce mode de fonctionnement prendra de plus en plus d'importance au sein de la Province dans les années à venir. ■

SANDRA DURIEUX

FOCUS

Les projets retenus

À côté des 12 projets portés par au moins 2 communes, la Province a également retenu trois projets de territoire.

Wallonie picarde : un projet dont l'ambition est de planter un arbre par habitant à l'horizon 2025, soit près de 350.000 arbres plantés.

Charleroi Sud-Hainaut : un projet porté par 12 communes rassemblées via IGRETEC et qui porte sur des actions de promotion du territoire à l'international, des missions de benchmarking (visites d'autres régions bénéficiant d'une expérience en matière de supracommunalité) et la mise en place d'une structure d'accueil économique.

Cœur de Hainaut : Un réseau point-noeuds dénommé « Cœur de Hainaut à vélo » permettra la création d'un réseau cyclable balisé sur les voies les plus sécurisées du territoire. La promotion de ce réseau se fera en lien avec celle de la culture sur le parcours via la Fondation Mons 2025. Un projet porté par 22 communes.